

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de proposer de nouvelles réformes concernant la justice des mineurs.

Alors que les projets de réforme de la Protection de l'Enfance et de la Protection judiciaire de la jeunesse devaient améliorer les prises en charge, les professionnels de terrain voient les situations se dégrader et les enfants et les familles ne plus pouvoir être accompagnés, à mesure que leurs conditions de travail se dégradent.

Depuis plusieurs mois la CGT est engagée dans une démarche unitaire avec organisations et associations pour porter d'autres propositions et exiger une justice des enfants éducative et bienveillante.

Sur plusieurs territoires les professionnels du travail social veulent faire entendre leurs voix et celles des usager.es. Collectivement, ils dénoncent cette situation indigne qu'ils sont contraints de faire subir avec un délai de traitement qui s'allonge, une absence de moyens pour être au plus près des besoins des enfants et de leur famille et des politiques répressives voulant écarter l'enfance en danger du travail éducatif.

Les politiques publiques font le choix de l'austérité, de la privatisation et de la répression et les projets du gouvernement actuel ne font que dégrader des services publics au détriment de la réponse aux besoins de tous et toutes.

Aujourd'hui, il est temps de faire bouger les choses et d'imposer une autre prise en charge des enfants ! N'oublions pas que la France de demain ce sont eux !

C'est pourquoi la CGT réunie en Congrès réaffirme qu'elle porte un autre projet de société pour l'enfance et exige :

- La priorité des réponses éducatives sur les mesures répressives
- Une prévention à la hauteur des enjeux
- Le renforcement des partenariats prévention, protection, justice pour une prise en charge à tous les niveaux
- Les effectifs humains adaptés à la prise en charge
- L'attribution de moyens à hauteur des besoins (places en structure collective, en famille d'accueil, en accompagnement en milieu ouvert, etc.)
- Les moyens techniques et les procédures adaptées à la réalité du terrain
- La fin de la marchandisation du travail social